

BP Carreleur

- Formation de niveau 4
- Code RNCP : 38230
- Mise à jour : 30.11.2022



1 semaine
Au CFA



2 semaines
En entreprise

PRÉ-REQUIS

Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du même groupe de spécialités validé
Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche

DURÉE STANDARD

De 24 à 36 mois. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

ADMISSION

Apprentissage (15 à 29 ans) et sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, sportifs de haut niveau et ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant un diplôme. Professionnalisation (29 ans et +). Formation continue / CPF

TARIFS

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences.

RENTRÉE STANDARD

À déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

MÉTIERS VISÉS

Carreleur-Mosaïste

Objectif de la formation

Le Titulaire de ce diplôme est capable d'agir en équipe et en autonomie et dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées à partir des consignes transmises par sa hiérarchie, des éléments du dossier de définition du chantier, des NF-DTU, des avis techniques, des documents techniques d'application, des mémentos, des fiches techniques et des principes généraux de prévention des risques professionnels, de la réglementation liée à la santé et à la sécurité au travail, des recommandations CNAMTS, des fiches pratiques de sécurité.



Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Etude et préparation d'un chantier :

- Collecter et classer des informations, décoder et analyser les données
- Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques, évaluer les risques et proposer des mesures de prévention, déterminer les besoins, organiser la réalisation des tâches
- Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Réalisation d'un projet esthétique et décoratif :

- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- Rechercher et proposer des solutions esthétiques graphiques et chromatiques
- Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs :

- Organiser le poste de travail, préparer les supports, implanter et répartir
- Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau, réaliser des chapes, construire en éléments modulaires ou en panneaux prêts à carreler
- Poser des revêtements collés, poser des revêtements scellés, mettre en œuvre un projet décoratif, poser des revêtements sur plots, poser des éléments et des accessoires
- Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Suivi de réalisation d'ouvrages :

- Assurer la gestion quotidienne du chantier, veiller au maintien en bon état des matériels, suivre la réalisation des tâches
- Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels, assurer la santé et la sécurité des personnes
- Contrôler la conformité, animer une équipe, communiquer avec les différents acteurs du chantier, rendre compte
- Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles

- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied.
- Sauveteur Secouriste au Travail.
- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation.

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

- Enseignement Général : Français, Anglais, Histoire, Géographie, Mathématiques, Sciences, Economie et gestion.
- Enseignement Professionnel : Dessin et étude des constructions, mise en situation et mise en pratique, étude de la construction Implantation du chantier.

Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation (planning, résultats, absences)

Outils et moyens techniques



Plateaux techniques et pédagogiques



Salles de cours connectées



Malette d'outillage individuelle et collective

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.
- Évaluation certificative réalisée sous la forme d'épreuves ponctuelles finales.

Poursuite de formation à l'issue de cette formation

- CAP Maçon
- CAP Peintre-applicateur de revêtements
- CAP Interventions en Maintenance Technique des bâtiments

Vous souhaitez en savoir plus ?

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers : www.btpcfa-occitanie.com



Retrouver le taux de réussite et d'insertion et plus d'information sur le site internet



Durant la formation



Prévention-Santé-Environnement (PSE)



Santé Sécurité au Travail (SST)



Habilitation Electrique B1V



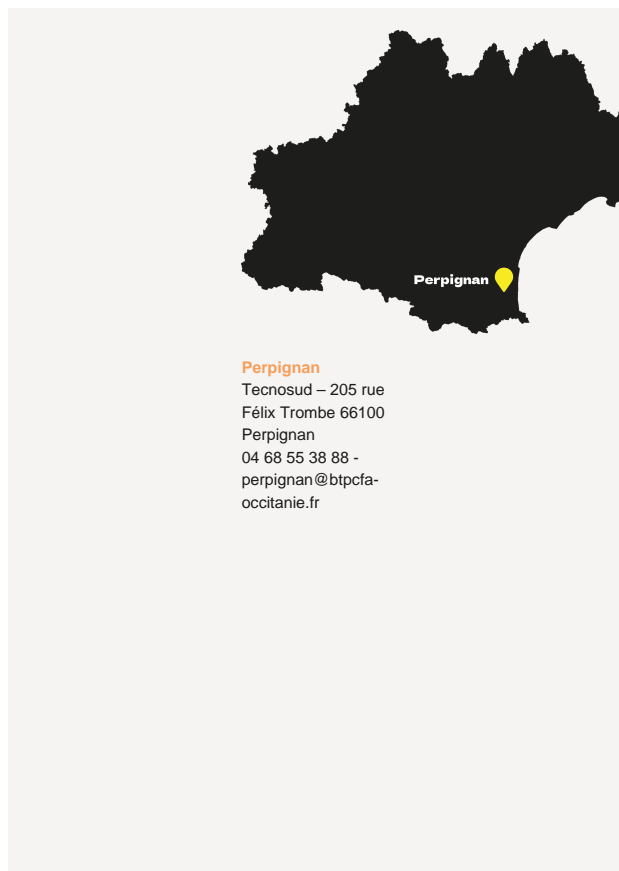
Mobilité Européenne



Excellence des Métiers



Innovation



Perpignan

Tecnosud – 205 rue Félix Trombe 66100 Perpignan
04 68 55 38 88 - perpignan@btpcfa-occitanie.fr